

ANNECY, LE MERCREDI 27 JUILLET 2022

RD 15808 / CANTON D'ANNECY 1

Commune de Sillingy : réhabilitation de la zone des Maladières de la RD 1508

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie procède actuellement à l'aménagement de la RD 1508 sur Sillingy et Epagny Metz-Tessy. Ces travaux nécessitent des élargissements des emprises et impactent localement quelques zones humides, espaces naturels propices à la biodiversité. A titre de mesure compensatoire et en application de l'autorisation environnementale dont il bénéficie, le Conseil départemental engage des travaux de réhabilitation de la zone humide des Maladières sur la commune de Sillingy, à partir du 1^{er} août 2022, pour une durée de 4 mois maximum.

A partir du 1^{er} août et pour une durée de 3 à 4 mois, les travaux consistent en la création de méandres et la création de banquettes intermédiaires sur près de 800 mètres dans le lit du nant de Gillon. Ils sont complétés par l'évacuation de 10 000 m³ de remblais anthropiques déversés sur le site au siècle passé. Des arbres, arbustes et boutures seront plantés sur les rives à l'automne.

Le site des travaux s'inscrit le long du nant de Gillon, entre la gendarmerie de la Balme-de-Sillingy et le siège de la CCFU à Sillingy. L'opération ne prévoit pas d'incidence sur les conditions de circulation.

Le Conseil départemental prendra en charge des travaux d'entretien ainsi qu'un suivi de l'évolution de la zone humide et la vérification de l'efficacité des travaux engagés sur une durée de 20 ans.

Les travaux sont compris dans l'opération globale d'aménagement de la RD 1508. Ils s'élèvent à **800 000 €**, financés à **100 % par le Conseil départemental**.

Pour toute information complémentaire, consultez le site d'information routière du Département www.inforoute74.fr

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)